

DÉCISION SUR L'UTILISATION DE LA LANGUE ESPAGNOLE AU SEIN DE L'UNION AFRICAINE

La Conférence,

1. **RAPPELLE** la décision antérieure de la Conférence relative à l'introduction de la langue espagnole au sein de l'Union africaine et les dispositions pertinentes du Règlement intérieur de la Conférence à ce sujet ;
2. **DEMANDE** à la Commission de prendre les dispositions nécessaires pour l'opérationnalisation de la langue espagnole au sein de l'Union africaine le plus tôt possible.



AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

Organs

Assembly Collection

Decision on the Use of Spanish Within The African Union

African Union

African Union

<http://archives.au.int/handle/123456789/1296>

Downloaded from African Union Common Repository